



Électricité renouvelable  
Chaleur renouvelable  
Gaz renouvelable

# CHALEUR — RENOUVELABLE

## CONSOMMER LOCAL ET DURABLE

Le SYDELA apporte un **conseil et une expertise gratuite et indépendante pour faciliter la concrétisation de vos projets de chaufferies** fonctionnant aux **énergies renouvelables** : biomasse, solaire thermique et géothermie.

Il vous aide à mettre en œuvre les **solutions les plus adaptées**, à **réduire votre facture énergétique** et à **mieux la maîtriser** à l'avenir.

Grâce au **Contrat d'Objectifs Territorial des Énergies Renouvelables Thermiques (COTER)** engagé en 2019 avec l'ADEME, le **SYDELA vous accompagne et mobilise des subventions** dans le cadre du **dispositif Fonds Chaleur**.

En partenariat avec l'ensemble des **acteurs de la transition énergétique en Loire-Atlantique** (Atlansun, Atlanbois, CIVAM DEFIS, etc.), le SYDELA **s'occupe de tout** et vous simplifie les démarches liées à votre projet, de l'idée au suivi de l'installation.

### Information



### Décision



### Réalisation



### Exploitation



# LE PARCOURS DU PORTEUR DE PROJET

LE SYDELA S'ADAPTE À L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE VOTRE PROJET ET SA NATURE.



## L'information et la sensibilisation

Les énergies renouvelables présentent chacune des caractéristiques techniques, économiques et environnementales qui leur sont propres.

Le SYDELA et ses partenaires vous apportent une **information fiable et objective** et peuvent intervenir auprès de vos élus ou dirigeants, services ou collaborateurs afin de présenter les enjeux et répondre à vos questions. Des visites d'installations peuvent également être proposées.



## La prise de décision

Préalablement aux études de faisabilité techniques et économiques, le SYDELA et ses partenaires vous proposent des **notes d'opportunité gratuites**, qui permettent de cerner les contours de votre projet: **faisabilité technique, prédimensionnement et première évaluation des coûts et de la rentabilité.**

Les prestations d'études de faisabilité, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'accompagnement technique pour l'exploitation des chaufferies peuvent être soutenues par l'ADEME à hauteur de **50 à 70 %**. **Le SYDELA vous guide et gère ces démarches pour vous.**



## La réalisation du projet

Si les études sont concluantes, le SYDELA **vous accompagne alors dans sa réalisation**: consultation des entreprises, demande de subvention, déroulement des travaux, mise en service et suivi des performances des équipements.

## CONTACT

Cédric GARNIER, Chargé de missions Chaleur renouvelable

☎ 02 49 62 30 36 / 06 40 49 27 29

@ cedric.garnier@sydela.fr

## QUI PEUT PROPOSER SON PROJET ?

**Tous les porteurs de projet du territoire, hormis les particuliers et services de l'État**: collectivités, bailleurs sociaux, établissements de santé, entreprises industrielles et commerciales, copropriétés...

**Périmètre**: l'ensemble du département, hors Nantes Métropole.



## EXEMPLES DE PROJETS ET D'AIDES OBTENUES

- Installation solaire thermique sur bloc sanitaire d'un camping (9 m<sup>2</sup> de capteurs)  
**Investissement**: 11 000 €  
**Subvention**: 30 %
- Chauffage par géothermie sur une résidence de 5 500 m<sup>2</sup> (puissance de 30 kW)  
**Investissement**: 337 000 €  
**Subvention**: 18 %
- Chaudière au bois déchiqueté pour un groupe scolaire (puissance de 120 kW)  
**Investissement**: 120 000 €  
**Subvention**: 46 %